

Organisé par le CADEV



CENTRE AFRICAIN POUR LE DROIT & LE DEVELOPPEMENT

Agréé par le Ministère de la Formation Professionnelle du Cameroun

BULLETIN D'INSCRIPTION

Structure : Pays :

Personne à contacter : Position:

Tél : Email :

Inscrivons les personnes dont les références suivent à la 11^e édition du Congrès africain des Juristes :

Noms et adresses email	Titre/Fonctions
1.	
2.	
3.	
4.	
5.	

Frais de participation: 500.000 F Cfa (ou 750 euros)

Ce tarif comprend: La participation au Congrès et aux séances de Networking; la remise des actes du Congrès ; les déjeuners en groupe du 24 et 25 juin ; l'excursion touristique du 26.

NB : Pour les participants Extérieurs : Assistance pour l'obtention du visa d'entrée au Cameroun, et Tarifs préférentiels négociés dans des hôtels situés dans le secteur du Congrès (« Akwa »).**Modalités de paiement:**

Espèces, chèque ou virement (aux frais de l'émetteur), à l'attention du CADEV.

Conditions particulières:

Les frais de participation resteront acquis pour toute annulation intervenant moins de 7 jours avant la date du Congrès. Toutefois, un participant peut se faire remplacer, sans frais supplémentaires, par un autre représentant de sa structure.

DateSignature

Bien vouloir retourner la présente Fiche **avant le 12 juin** au CADEV:

Par Fax : (+237) 22 04 62 62 - Tél : (+237) 22 04 28 61 / (+237) 99 50 52 24 / 77 84 51 32

Ou par courriel : cadev@cadevdroit.orgTéléchargez cette fiche sur la page « COJA 2009 » du www.cadevdroit.org